

Comment nommer  
le brin d'herbe qui se lève  
seul parmi la multitude  
infinie des âmes / toutes avides du même soleil

Carolyn Carlson  
extrait de Brins d'herbe



# LA LETTRE D'Echanges

pour la culture

LETTRE ÉLECTRONIQUE DE LA FNCC

début juillet 2012 n°90

## le mot du président

- De la démocratie culturelle

## brève

- Menaces sur le mécénat

## dossier numérique

- Sénat : la fiscalité numérique

- Numérique et urbanisme

- Internet : la nouvelle civilisation collaborative

- Revue *Le Débat* : le livre, le numérique

## centre de formation

- vie de la FNCC

## le mot du président

**De la démocratie culturelle.** Il faut « redonner toute sa valeur aux pratiques en amateur. [...] Pourquoi cela? Dans l'idéal d'émancipation personnelle libre, la culture et l'art restent une dimension qui échappe à la seule éducation. Il s'agit ici de reconnaissance de la valeur de chacun et non seulement d'apprentissage. [...] C'est là aussi, dans l'éducation (s'éduquer, non pas être éduqué) populaire, la reconnaissance de la légitimité de l'expérimentation directe de la culture et de l'art : des pratiques en amateur, non avec l'illusion que tout le monde serait potentiellement artiste, mais parce que la vie esthétique, le regard poétique – comme la vie politique – appartiennent à tous. »

C'est en ces termes que le président de la République, alors candidat, a répondu au questionnaire de la FNCC adressé aux candidats à l'élection présidentielle 2012. En somme, sans renier le soutien aux arts et le principe de la démocratisation, le chef de l'Etat s'engage à assurer un renouveau des idéaux de l'éducation populaire. Un renouveau que la FNCC observe avec d'autant plus d'intérêt qu'il ne peut être mis en œuvre sans une étroite collaboration entre l'Etat et les collectivités et sans un dialogue respectueux entre les collectivités. Tel est l'un des sens de la volonté d'engager une nouvelle étape de décentralisation que les associations d'élus représentées au CCTDC manifesteront en cosignant, cet été à Avignon, l'Acte II de la déclaration de 2010 "Pour une république culturelle décentralisée, l'engagement solidaire des collectivités territoriales".

Philippe Laurent

## brève

**Le mécénat est-il une niche fiscale ?** Le rapport de la Cour des comptes sur les musées d'avril 2011 (cf. *la Lettre d'Echanges* n°66) n'était pas loin de le penser : « Les avantages fiscaux élevés, très favorables, qui sont associés au mécénat culturel en font une dépense publique qui doit être évaluée avec rigueur. » Est-ce là le point de départ d'un projet de Bercy suggérant la réduction de 60% à 30% du montant de l'abattement fiscal auquel ont droit les sociétés pour le mécénat ? Qu'en sera-t-il ? Le ministère ne s'est pas encore prononcé. Mais, dans communiqué de presse (15/06), l'Admical s'alarme : « Le mécénat est loin d'être une niche fiscale. Ces réductions fiscales ont pour premier objectif de soutenir l'intérêt général. » Un propos proche de celui exprimé par le chef de l'Etat, alors candidat, en réponse à un courrier de l'Admical : « Les entreprises, notamment les PME, sont nombreuses à apporter des aides souvent déterminantes. Le mécénat est une forme innovante pour soutenir [...] la culture. » Pour sa part, l'Admical plaide pour une franchise pour les déductions fiscales à 10 000€. La loi, en effet, fixe ce montant à 0,5% du chiffre d'affaires des entreprises, ce qui pénalise les PME, soit 93% des entreprises mécènes. La suppression du plafond de 0,5% ferait également partie du projet de Bercy.

Communiqué de la FNCC →

Communiqué de l'Admical →

Communiqué de la FNCC →

## dossier numérique

On mesure chaque jour davantage la violence inquiétante mais riche d'espoirs de la mutation numérique des économies et des pratiques culturelles. Perspectives.

**Table ronde du Sénat sur la fiscalité numérique.** « Deux impératifs doivent être conciliés : celui du développement de l'économie numérique et celui de la survie du modèle français, notamment dans le domaine culturel », expose Catherine Morin-Desailly en ouverture. →

**Numérique et urbanisme.** Le festival Les Bains numériques d'Enghien-les-Bains a organisé une journée professionnelle lors de laquelle le président de la FNCC est intervenu. Thème : *Quels sont les nouveaux enjeux citoyens de l'intégration de la création numérique dans l'espace urbain ?* Notes. →

**Internet : la nouvelle civilisation collaborative.** « Le modèle collaboratif est en train de prendre le pouvoir », explique le formateur de la FNCC Pascal Desfarges. Compte-rendu d'une intervention devant les élus de la FNCC. →

**Revue *Le Débat* : Le livre, le numérique.** L'entrée du livre dans l'univers numérique bouleverse les paramètres de notre culture de l'écrit. Commentaire d'un texte d'Antoine Gallimard sur les nouvelles dépendances du lecteur. →

## centre de formation

Le programme des formations à Paris et en région du 2<sup>e</sup> semestre 2012 est disponible sur le site de la FNCC. Parmi les thèmes : numérique et économie créative, patrimoine et musée 2.0, mécénat, culture et handicap, résidences d'artistes, réussir un événement littéraire... →

## vie de la FNCC

### journées d'avignon 2012

Lundi 16 juillet

9h30, synthèse des Forums ouverts interrégionaux  
15h, séminaire avec les associations d'élus :

Pour une république culturelle décentralisée,  
l'engagement solidaire de collectivités  
territoriales - 2012 Acte II

Mardi 17 juillet

10h, Assemblée Générale annuelle de la FNCC  
15h, séminaire avec les délégués FNCC en région



Voir aussi  
les autres  
rendez-vous  
sur le site de  
la FNCC →

contact, secrétariat FNCC : 04 77 41 78 71 - www.fncc.fr

